CORRIGÉ NON OFFICIEL

# CAP (Métiers de l'enseigne et de la signalétique)

Entraînement professionnel - CAP métiers de l'enseigne et de la signalétique [285a3edb4227]

**Session 2026**

Proposition de corrigé rédigée par FormaV pour s'entraîner. Ce n'est pas le corrigé officiel de l'examen et elle ne remplace pas les éléments de correction officiels.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP MES, veuillez visiter :
capenseigne.fr/annales-sujets-et-corriges

SUJET BLANC • CORRIGÉ PÉDAGOGIQUE

# CAP métiers de l'enseigne et de la signalétique — Sujet blanc

Entraînement original · aucune session d’examen

Code sujet **Code pédagogique blanc-cap-enseigne-et-signaletique-50025521** Durée indicative : 120 min

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

---

Sujet blanc original FormaV. Contexte, entreprises, documents techniques et données de travail fictifs à visée pédagogique. Ce document ne constitue ni une annale de session ni un sujet ou corrigé officiel. Les attendus d’une réalisation pratique décrivent une démarche et des critères de contrôle ; ils ne remplacent pas une prestation en atelier.

## Se repérer dans le corrigé


Étude 1 — Étude professionnelle 1 — Préparer et contrôler un caisson en atelier
8 réponses • PDF source, p. 2, PDF source, p. 3, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

Étude 2 — Étude professionnelle 2 — Analyser l’implantation et rendre compte des contrôles sur site
8 réponses • PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7, PDF source, p. 8


« PDF source » désigne la page physique du fichier. Quand le pied de page est lisible, le numéro imprimé est indiqué entre parenthèses. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

# Étude 1

**20.0 points**

Étude professionnelle 1 — Préparer et contrôler un caisson en atelier

### Question 1.1.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 6

> À partir de D1, indiquez la matière de chacun des quatre types d'éléments du caisson : face visible, fond, retours longs et retours courts. Précisez aussi la fonction de la face visible dans la composition. (2 points)

D1 donne la matière de chaque élément. La face visible est le panneau de PMMA translucide blanc ; elle constitue la face de présentation et reçoit le film vinyle décoratif. Le fond est en PVC expansé. Les retours longs et courts sont tous deux en aluminium.

**RÉPONSE À RETENIR**

**Face visible :** PMMA translucide blanc, support visible du décor en film vinyle. **Fond :** PVC expansé. **Retours longs :** aluminium. **Retours courts :** aluminium.

### Question 1.2.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 6

> En vous appuyant sur l'ordre de fabrication écrit dans D1, restituez les six étapes dans l'ordre prévu. (2 points)

Je reprends, sans modifier, l'ordre de fabrication écrit dans D1. La validation de l'état de la face précède le transfert du décor.

**RÉPONSE À RETENIR**

1. Vérifier les matières et l'état des panneaux.
2. Tracer et débiter les panneaux et les retours.
3. Préparer les chants.
4. Assembler le caisson sur un gabarit.
5. Contrôler l'équerrage et la propreté.
6. Après validation de l'état de la face, transférer le film vinyle.

### Question 1.3.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 6

> Calculez la longueur totale d'aluminium nécessaire pour les quatre retours, en mètres. Présentez le calcul et l'unité. (2 points)

D1 indique deux retours de 1 200 mm et deux retours de 300 mm. J'additionne ces longueurs, puis je convertis les millimètres en mètres en divisant par 1 000.

**RÉPONSE À RETENIR**

Calcul : (2 × 1 200 + 2 × 300) ÷ 1 000 = **3 m d'aluminium**.

### Question 1.4.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 6

> Calculez séparément la surface nette de PMMA, la surface nette de PVC et la surface totale des quatre bandes d'aluminium développées. Donnez chaque résultat en m², puis la somme des trois surfaces. Pour les bandes


FormaV - document d'entraînement non officiel

d’aluminium, utilisez les longueurs et la largeur développée indiquées dans D1. (3 points)

Pour les panneaux, je multiplie largeur et hauteur. Pour les bandes, je multiplie leur largeur développée par la somme des longueurs. Je convertis chaque surface de mm² en m² en divisant par 1 000 000, conformément à D1, puis j’additionne les trois résultats.

**RÉPONSE À RETENIR**

PMMA : (1 200 × 300) ÷ 1 000 000 = **0,36 m²**.
PVC : (1 200 × 300) ÷ 1 000 000 = **0,36 m²**.
Aluminium : (2 × 1 200 × 100 + 2 × 300 × 100) ÷ 1 000 000 = **0,30 m²**.
Somme : 0,36 + 0,36 + 0,30 = **1,02 m²**.

## Question 1.5.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 6

À partir des tarifs fictifs de D1, calculez le coût théorique de matière nette du caisson : PMMA, PVC et aluminium. Montrez les trois calculs et donnez un total en euros. (3 points)

J’applique les tarifs fictifs de D1 à la surface nette de chaque panneau. Pour l’aluminium, le tarif est au mètre linéaire : j’utilise donc la longueur totale calculée à la question précédente. Le dossier précise que les coûts n’incluent ni pertes, ni temps de travail, ni taxes.

**RÉPONSE À RETENIR**

PMMA : 0,36 × 32 = **11,52 €**.
PVC : 0,36 × 18 = **6,48 €**.
Aluminium : 3 × 12 = **36 €**.
Total : 11,52 + 6,48 + 36 = **54 €** de matière nette théorique.

## Question 1.6.

PDF source, p. 2, PDF source, p. 6

D’après les stocks de D1, les deux panneaux tiennent-ils chacun sur la feuille de leur matière ? Pour les retours, proposez une répartition des quatre longueurs sur les barres d’aluminium et justifiez le nombre de barres nécessaires en tenant compte du trait de scie de 3 mm par coupe. (3 points)

Chaque panneau de 1 200 × 300 mm peut être orienté sur une feuille de 2 000 × 1 000 mm : ses deux dimensions sont inférieures aux dimensions correspondantes de la feuille. Pour l’aluminium, je répartis sur chacune des deux barres un retour de 1 200 mm et un retour de 300 mm. Deux coupes par barre, une pour séparer chaque pièce du stock, sont comptées à 3 mm chacune. Une barre ne peut pas fournir les deux retours longs, dont la longueur cumulée dépasserait déjà 2 000 mm.

**RÉPONSE À RETENIR**

**Oui**, le panneau de PMMA et celui de PVC tiennent chacun sur la feuille de leur matière.
Répartition : barre 1 = un retour de 1 200 mm et un retour de 300 mm ; barre 2 = un retour de 1 200 mm et un retour de 300 mm.
Consommation par barre : 1 200 + 300 + 2 × 3 = **1 506 mm**, inférieur à 2 000 mm. Il faut donc **deux barres**, et D1 en indique deux disponibles.


FormaV - document d'entraînement non officiel

## Question 1.7.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> La rayure signalée dans D2 se trouve sur la zone visible de la face en PMMA. Rédigez un compte rendu bref à la responsable : identifiez la pièce, décrivez l'anomalie, précisez l'opération à suspendre et demandez une décision. N'inventez pas de cause à la rayure. (3 points)

Le compte rendu identifie la pièce, décrit uniquement le défaut observé, et demande une décision avant débit ou transfert du décor, comme le prescrit la consigne interne de D2.

**À la responsable — Objet : défaut sur la face en PMMA.**
Lors du contrôle d'entrée, une rayure d'environ 40 mm a été observée dans la zone visible de la feuille de PMMA destinée à la face avant. La feuille n'a pas encore été débitée et le film vinyle n'a pas été appliqué. Conformément à votre consigne, je suspends le débit de cette pièce et le transfert du décor. Merci de décider de la suite à donner avant la reprise de ces opérations.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une rayure d'environ 40 mm est constatée dans la zone visible de la feuille destinée à la face en PMMA. Le débit de cette pièce et le transfert du décor sont suspendus dans l'attente d'une décision de la responsable. Aucune cause à la rayure n'est avancée.

## Question 1.8.

PDF source, p. 3, PDF source, p. 7

> En vous limitant aux critères de contrôle final de D2, donnez quatre vérifications à effectuer avant de déclarer le caisson prêt pour la suite. Précisez pourquoi le défaut d'entrée doit apparaître dans le suivi qualité s'il n'a pas fait l'objet d'une décision. (2 points)

Je retiens quatre vérifications parmi les critères explicitement donnés dans D2 : présence des éléments, dimensions, équerrage et état de la face visible. La position du décor validé est aussi un critère acceptable parmi les cinq proposés. Si la rayure d'entrée n'a pas reçu de décision, elle demeure une anomalie non traitée : la conserver dans le suivi évite de déclarer le caisson prêt sans décision tracée.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Quatre vérifications à effectuer :
>
> 1. Présence des quatre retours et des deux panneaux.
> 2. Cohérence des dimensions extérieures avec le dossier.
> 3. Équerrage visuel du caisson.
> 4. Absence de rayure ou de salissure sur la face visible.
>
> La bonne position du décor validé est une autre vérification acceptable. La rayure d'entrée doit être consignée tant qu'elle n'a pas fait l'objet d'une décision, afin qu'elle ne soit pas omise lors de la décision de déclarer le caisson prêt pour la suite.


FormaV - document d'entraînement non officiel

# Étude 2

**27.0 points**

Étude professionnelle 2 — Analyser l’implantation et rendre compte des contrôles sur site

## Question 2.1.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> À partir de D3, calculez les coordonnées sur la façade des quatre points A, B, C et D. Présentez chaque point sous la forme (x ; y), en millimètres, en montrant l’addition des coordonnées locales et du bord inférieur gauche du caisson. (4 points)

Le bord inférieur gauche du caisson est en (1 900 ; 2 600) mm. Pour chaque point, j’ajoute à ses coordonnées locales l’abscisse du bord gauche et l’ordonnée du bord inférieur du caisson, comme demandé dans D3.

**RÉPONSE À RETENIR**

A : (1 900 + 100 ; 2 600 + 50) = **(2 000 ; 2 650) mm**.
B : (1 900 + 1 100 ; 2 600 + 50) = **(3 000 ; 2 650) mm**.
C : (1 900 + 100 ; 2 600 + 250) = **(2 000 ; 2 850) mm**.
D : (1 900 + 1 100 ; 2 600 + 250) = **(3 000 ; 2 850) mm**.

## Question 2.2.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 7

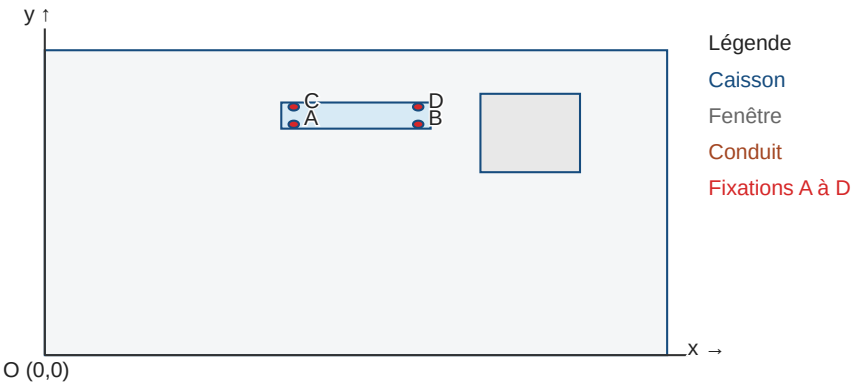
> Réalisez sur votre copie le tracé demandé dans D3 à l’échelle 1:50 : façade, caisson, fenêtre, conduit et quatre points de fixation. Faites apparaître l’origine, les axes, un titre et une légende. Utilisez les dimensions et coordonnées de D3, sans déplacer les éléments. (4 points)

À l’échelle 1:50, chaque longueur réelle en millimètres est divisée par 50 pour obtenir la longueur sur le dessin. La façade représente 100 × 70 mm ; le caisson 24 × 6 mm ; la fenêtre 16 × 18 mm. Le dessin ci-dessous utilise des coordonnées d’écran : l’axe vertical augmente vers le bas sur la page, donc les ordonnées de façade, qui augmentent vers le haut depuis l’origine, sont reportées en remontant depuis le bord inférieur du rectangle. Les points A et C sont sur l’alignement du conduit ; A est aussi dans l’intervalle vertical du conduit.


FormaV - document d'entraînement non officiel

**Implantation de façade — échelle 1:50**

Façade — vue de face




Façade réelle : 5 000 × 3 500 mm ; dessin : 100 × 70 mm.

**RÉPONSE À RETENIR**

La figure représente la façade, le caisson, la fenêtre, le conduit et les quatre points à l'échelle 1:50, avec l'origine en bas à gauche, les axes, un titre et une légende. Les éléments sont reportés aux coordonnées de D3, sans déplacement.

## Question 2.3.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Pour chacun des quatre points, calculez l'écart entre la position prévue et la position mesurée en x et en y. Indiquez ensuite si chaque écart respecte la tolérance interne fictive de D4. (4 points)

Je définis l'écart signé comme « position mesurée moins position prévue ». Pour chaque coordonnée, le critère interne fictif de D4 est respecté lorsque la valeur absolue de l'écart est au plus égale à 5 mm. Les écarts en x et en y sont donc vérifiés séparément.

**RÉPONSE À RETENIR**

A : x = 2 002 − 2 000 = **+2 mm** ; y = 2 651 − 2 650 = **+1 mm** : les deux respectent la tolérance.
B : x = 3 003 − 3 000 = **+3 mm** ; y = 2 648 − 2 650 = **−2 mm** : les deux respectent la tolérance.
C : x = 1 998 − 2 000 = **−2 mm** ; y = 2 852 − 2 850 = **+2 mm** : les deux respectent la tolérance.
D : x = 3 004 − 3 000 = **+4 mm** ; y = 2 849 − 2 850 = **−1 mm** : les deux respectent la tolérance.
**Conclusion :** les huit écarts respectent la tolérance interne fictive de ±5 mm par coordonnée.

## Question 2.4.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7

> Le conduit signalé dans D3 rencontre-t-il un ou plusieurs points de fixation prévus ? Justifiez votre réponse avec les coordonnées calculées et les limites de la zone du conduit. Distinguez ce constat du résultat de la vérification de tolérance de la question précédente. (3 points)

Le conduit est aligné sur x = 2 000 mm et s'étend de y = 2 620 mm à y = 2 680 mm. Le point A prévu, (2 000 ; 2 650) mm, a la même abscisse et son ordonnée est dans cet intervalle. Le point C a aussi x = 2 000 mm, mais son ordonnée prévue est 2 850 mm, hors de la zone du conduit. B et D ont x = 3 000 mm. Ce conflit avec le point prévu A est indépendant de la vérification des écarts mesurés à la tolérance de D4.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le conduit rencontre **le point A prévu** : (2 000 ; 2 650) mm appartient à l'alignement x = 2 000 mm et à l'intervalle y = 2 620 à 2 680 mm. Il ne rencontre pas C, dont y = 2 850 mm, ni B ou D, dont x = 3 000 mm. Les écarts mesurés peuvent respecter la tolérance interne de D4 sans supprimer le conflit géométrique du point A prévu.

## Question 2.5.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 7

> Au vu de D3, la pose peut-elle passer à l'étape du percement ? Énumérez les deux informations du dossier qui empêchent de conclure que cette étape est autorisée et indiquez à qui transmettre la situation. (3 points)

Le dossier ne permet pas de conclure que le percement est autorisé : la compatibilité du point A avec le conduit signalé n'est pas confirmée, et l'autorisation écrite de commencer les percements n'a pas été reçue. D3 précise aussi que l'équipe ne peut pas décider d'un déplacement de fixation sans plan révisé. Il faut transmettre ces constats à la personne responsable et attendre sa décision.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **Non, le percement ne peut pas être engagé sur la base des informations du dossier.** Les deux informations à signaler sont le conflit non résolu du point A avec le conduit et l'absence d'autorisation écrite de percer. Transmettre la situation à la personne responsable ; aucun déplacement ne peut être décidé sans plan révisé.

## Question 2.6.

PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7, PDF source, p. 8

> Évaluez séparément les trois résultats du contrôle papier de D4 en les comparant exclusivement aux critères internes fictifs du tableau. Pour chacun, écrivez « conforme au critère du cas » ou « anomalie au regard du critère du cas », avec la valeur et son unité ou la durée concernée. (3 points)

Je compare chaque résultat uniquement au critère interne fictif de D4. Je ne présente pas ces valeurs comme des prescriptions réglementaires. Pour le critère de continuité, « au maximum » inclut la valeur limite ; pour l'isolement, le résultat doit atteindre au moins le minimum indiqué. L'observation doit être sans clignotement pendant toute la durée indiquée.


FormaV - document d'entraînement non officiel

**RÉPONSE À RETENIR**

Continuité de protection : **conforme au critère du cas**, 0,32 Ω, inférieur au maximum de 0,50 Ω.
Résistance d'isolement : **anomalie au regard du critère du cas**, 0,8 MΩ, inférieur au minimum de 1,0 MΩ.
Fonctionnement : **anomalie au regard du critère du cas**, deux clignotements pendant les 10 min d'observation, alors que le critère demande 10 min sans clignotement.

## Question 2.7.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7, PDF source, p. 8

Rédigez un compte rendu de cinq à huit lignes à la personne responsable. Il doit mentionner le conflit avec le conduit, l'absence d'autorisation écrite de percer, les résultats du contrôle papier, les constats conformes et les anomalies, puis demander les décisions nécessaires. Ne proposez ni déplacement de fixation ni dépannage électrique. (4 points)

Le compte rendu ci-dessous transmet les constats demandés sans proposer de déplacement de fixation ni de dépannage. Les critères de comparaison sont explicitement ceux du cas.

**À la personne responsable — Objet : implantation et contrôle papier.**
Le point A prévu (2 000 ; 2 650) mm est en conflit avec le conduit signalé ; sa compatibilité reste à confirmer.
L'autorisation écrite de commencer les percements n'a pas été reçue.
Les écarts des quatre points respectent la tolérance interne fictive de position de D4 ; la continuité est conforme au critère du cas : 0,32 Ω.
La résistance d'isolement est de 0,8 MΩ : anomalie par rapport au minimum interne fictif de 1,0 MΩ.
Deux clignotements ont été relevés pendant 10 min : anomalie par rapport au critère interne de 10 min sans clignotement.
Merci de statuer sur le conflit avec le conduit et l'autorisation de percer, ainsi que sur les anomalies du contrôle papier.

**RÉPONSE À RETENIR**

Compte rendu de six lignes à transmettre à la personne responsable : conflit du point A avec le conduit ; autorisation écrite de percer absente ; écarts de position dans la tolérance interne fictive et continuité conforme au critère du cas ; anomalies d'isolement et de fonctionnement avec valeurs et unités ; demande de décisions. Aucun déplacement de fixation ni dépannage électrique n'est proposé.

## Question 2.8.

PDF source, p. 4, PDF source, p. 5, PDF source, p. 6, PDF source, p. 7, PDF source, p. 8

En vous limitant aux données de D3 et D4, donnez trois éléments qui devront être consignés dans le suivi avant qu'une personne responsable puisse statuer sur la suite du chantier. Pour chaque élément, indiquez la donnée précise à conserver. (2 points)

Je retiens trois éléments de suivi directement fondés sur D3 et D4 : le relevé des positions et de leurs écarts, la situation de l'obstacle et de l'autorisation, puis les résultats du contrôle papier comparés aux critères fictifs du cas.


FormaV - document d'entraînement non officiel

**RÉPONSE À RETENIR**

1. **Relevé des fixations :** consigner, pour A à D, les coordonnées prévues et mesurées ainsi que les écarts en x et en y ; noter que les huit écarts respectent le critère interne fictif de 5 mm.
2. **Obstacle et autorisation :** conserver la position du conduit (x = 2 000 mm, y = 2 620 à 2 680 mm), le conflit avec A prévu (2 000 ; 2 650) mm, la compatibilité non confirmée et l'absence d'autorisation écrite de percer.
3. **Contrôle papier :** consigner 0,32 Ω, 0,8 MΩ et deux clignotements en 10 min, ainsi que les critères internes fictifs correspondants et le constat conforme ou anomalie.

---

Sujet : Sujet blanc original FormaV — blanc-cap-enseigne-et-signaletique-50025521
Supports documentaires vérifiés : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39703/ ; https://www.francecompetences.fr/wp-json/api/v1/activity/export/26743/546791
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

## Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP MES, classés par épreuve et par année :
capenseigne.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP MES reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capenseigne.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.